

Dammarie-lès-Lys, le 26 novembre 2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 9 novembre 2020 s'est réuni le lundi 23 novembre 2020 à 18h00 à L'ESCALE, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine - 77000 Melun, sous la présidence de Louis VOGEL, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

M. Julien AGUIN , Mme Josée ARGENTIN , Mme Jocelyne BAK , M. Gilles BATTAIL , Mme Nathalie BEAULNES-SERENI , M. Vincent BENOIST , Mme Ouda BERRADIA , Mme Christelle BLAT , M. Noël BOURSIN , M. Romaric BRUIANT , Mme Laura CAETANO , Mme Véronique CHAGNAT , M. Philippe CHARPENTIER , Mme Patricia CHARRETIER , Mme Sonia DA SILVA , M. Régis DAGRON , Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN , M. Henri DE MEYRIGNAC , M. Bernard DE SAINT MICHEL (*jusqu'au point 15*) , M. Olivier DELMER , M. Willy DELPORTE , M. Wilfried DESCOLIS , M. Guillaume DEZERT , M. Denis DIDIERLAURENT (*à partir du point 6, avant pouvoir à M. Serge DURAND*) , Mme Nadia DIOP , M. Christopher DOMBA , Mme Ségolène DURAND , M. Serge DURAND , M. Hamza ELHIYANI , Mme Michèle EULER , Mme Séverine FELIX-BORON , M. Thierry FLESCHE , M. Christian GENET , Mme Pascale GOMES , Mme Marie-Hélène GRANGE (*jusqu'au point 15*) , M. Michaël GUION , M. Christian HUS , M. Sylvain JONNET , Mme Semra KILIC , Mme Nadine LANGLOIS , M. Khaled LAOUITI , M. Jean-Claude LECINSE , Mme Françoise LEFEBVRE , Mme Aude LUQUET (*jusqu'au point 14 puis pouvoir à M. Louis VOGEL*) , M. Dominique MARC , M. Kadir MEBAREK , M. Henri MELLIER (*jusqu'au point 16 puis pouvoir à M. Noël BOURSIN*) , M. Zine-Eddine M'JATI , Mme Bénédicte MONVILLE , Mme Natacha MOUSSARD , M. Paulo PAIXAO , M. Michel ROBERT , Mme Patricia ROUCHON , Mme Aude ROUFFET , M. Arnaud SAINT-MARTIN , M. Robert SAMYN , M. Thierry SEGURA , M. Jacky SEIGNANT , Mme Brigitte TIXIER , M. Alain TRUCHON , M. Franck VERNIN (*à partir du point 6, avant pouvoir à Mme Jocelyne BAK*) , M. Louis VOGEL , M. Lionel WALKER , M. Pierre YVROUD .

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI a donné pouvoir à M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Julien GUERIN a donné pouvoir à M. Arnaud SAINT-MARTIN, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, Mme Marylin RAYBAUD a donné pouvoir à M. Thierry FLESCHE, Mme Odile RAZÉ a donné pouvoir à Mme Pascale GOMES, Mme Djamila SMAALI-PAILLE a donné pouvoir à Mme Bénédicte MONVILLE, Mme Catherine STENTELAIRE a donné pouvoir à M. Christopher DOMBA

ABSENTS EXCUSES

M. Jérôme GUYARD, M. Mourad SALAH

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Josée ARGENTIN



Présentation de la SEM BI-METHA77 par Monsieur Fabrice JULIEN, Directeur général.

**Le Conseil Communautaire a :**

1. désigné Madame Josée ARGENTIN en qualité de du Secrétaire de séance.
2. à l'unanimité, avec 1 Abstention et 2 ne participent pas au vote, approuvé le projet de compte-rendu de la séance du 19 octobre 2020.
3. pris acte compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 12 novembre 2020.
4. pris acte compte-rendu des décisions du Président.
5. à l'unanimité, avec 67 Pour et 4 ne participent pas au vote, décidé d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public « ID 77 » et désigné, à l'unanimité, M. Thierry SEGURA pour représenter la CAMVS.
6. désigné, pour le lycée Léonard de Vinci, Mme Semra KILIC qui a obtenu 56 voix contre M. Arnaud SAINT-MARTIN qui a obtenu 11 voix et désigné pour l'institution Sainte Jeanne d'Arc, M. Kadir MEBAREK qui a obtenu 52 voix contre M. Michaël GUION qui a obtenu 10 voix

désigné, à l'unanimité, avec 64 Pour, 2 Abstentions, 4 ne participent pas au vote et 1 vote blanc, les représentants de la CAMVS auprès des conseils d'administration des lycées et collèges implantés sur le territoire communautaire :

<b>Lycée Jacques Amyot-Melun</b>	Mme Marie-Hélène Grange
<b>Lycée Benjamin Franklin – La Rochette</b>	M. Cyrille Segla
<b>Collège Pierre Brossolette – Melun</b>	Mme Brigitte Tixier
<b>Collège Jacques Amyot – Melun</b>	Mme Aude Rouffet
<b>Collège les Capucins – Melun</b>	Mme Odile Razé
<b>Collège Frédéric Chopin - Melun</b>	M. Christopher Domba
<b>Collège Sainte-Marie - Melun</b>	M. Henri Mellier
<b>Collège Elsa Triolet – Le Mée-sur-Seine</b>	M. Hamza Elhiyani
<b>Collège Jean de la Fontaine – Le Mée-sur-Seine</b>	M. Hamza Elhiyani

7. à l'unanimité, avec 65 Pour et 6 abstentions, arrêté les montant des attributions de compensation définitives pour les communes membres de la CAMVS au titre de l'année 2020.
8. à la majorité, avec 64 Pour, 1 Contre et 6 Abstentions, fixé les montants des attributions de compensation provisoire 2021 à verser aux communes membres de la CAMVS.
9. à la majorité, avec 55 Pour, 6 Contre et 10 ne participent pas au vote, approuvé l'avenant n°2 à la convention de mutualisation des services informatiques permettant de prolonger d'une année ladite convention.
10. à la majorité, avec 59 Pour, 5 Contre, 3 Abstentions et 4 ne participent pas au vote, approuvé l'adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO.
11. à la majorité, avec 59 Pour, 5 Contre et 7 Abstentions, approuvé le compte rendu annuel d'activité 2019 de l'opération d'aménagement du Parc d'activités économiques du « Marché des Grais » à Montereau-sur-le-Jard.
12. à la majorité, avec 59 Pour, 7 Contre et 5 Abstentions, approuvé favorablement le rapport des mandataires au sein du Conseil d'Administration de la SPL, relatif à l'activité de la SPL, au titre de

l'exercice clos le 31 décembre 2019 et s'est prononcé favorablement sur l'action des administrateurs représentant la CAMVS au Conseil d'Administration de la SPL et sur les actions de cette société.

13. à la majorité, avec 49 Pour, 9 Contre, 12 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, attribué une subvention exceptionnelle de 250 000 € à l'Office de Tourisme Melun Val de Seine dans le cadre de l'aménagement intérieur de ses locaux.

14. à la majorité, avec 55 Pour, 2 Contre, 11 Abstentions et 3 ne participent pas au vote, approuvé le compte administratif 2019 de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Melun Val de Seine.

15. à la majorité, avec 60 Pour, 4 Contre, 4 Abstentions et 3 ne participent pas au vote, approuvé le règlement du service public d'assainissement non collectif et fixé les tarifs des redevances d'assainissement non collectif sur les communes de la CAMVS autre que Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry et Villiers-en-Bière :  
Contrôle de bonne exécution :

- Contrôle de conformité en tranchée ouverte y compris élaboration du projet de certificat de conformité : 210 € HT
- Reprise du contrôle en cas de non-conformité : 150 € HT

Contrôle des installations dans le cadre de la vente d'un bien immobilier : 210 € HT

Contrôle de conception dans le cadre d'un permis ou d'une réhabilitation :

- avec déplacement dont rédaction du projet d'arrêté : 186 € HT
- sans déplacement dont rédaction du projet d'arrêté : 126 € HT

Reprise du contrôle suite à un avis défavorable : 75 € HT

Contrôle de bon fonctionnement : 210 € HT tous les 10 ans à compter du diagnostic initial

16. pris acte du rapport annuel 2019 du SMITOM centre ouest Seine et Marnais – SMITOM-LOMBRIC.

17. à l'unanimité, avec 59 Pour et 10 Abstentions, approuvé le compte-rendu d'activités 2019 de la concession d'aménagement relatif à la réhabilitation du centre ancien de Melun.

18. à la majorité, avec 62 Pour, 2 Contre, 4 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, approuvé la 2<sup>e</sup> programmation 2020 de logements locatifs sociaux et logements locatifs intermédiaires.

19. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, attribué une prime exceptionnelle liée à la crise sanitaire du coronavirus aux agents de la police intercommunale des transports.

La séance a été levée à 22h57

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,  
  
Louis Vogel  
Maire de Melun

